



## PV N°6 DE LA REUNION DE BUREAU DU JEUDI 15 FEVRIER 2018 A BRON

Présents : M. Jean-Pierre GOMEZ, Président  
MM. Alain BLANCHARD - Olivier BLATRIE - Christophe BRUN - Franck CLUZEL - Pierre  
DEPETRIS - Jeff DUBREUIL - Noël GRANGE - Joël SCOMPARIN - Alain SERRES - Pierre  
VACHER

Invité : Mme Virginie USCLADE - MM. Pierre-Olivier CROIZAT - Jean-Yves MARCHAND

Excusés : MM Jean-Paul KLEIN - Jean-Pierre MORATEUR

La séance est ouverte à 18h30.

### I. PREAMBULE – Jean-Pierre GOMEZ

Le Président accueille et remercie les membres du Bureau présents.

Il revient malheureusement sur les décès survenus récemment : Sophie CHIESA du BC CULOZ et Gilles TILLON de l'EF FEURS. Ces personnes ont marqué le basket régional et national. Une pensée pour eux et leurs familles.

Volonté des Médecins Régionaux Jean THEOULE et Gérard MURGUES, d'organiser à Lyon, sur le territoire Auvergne-Rhône-Alpes, les futures Journées Médicales. Une demande sera faite lors de la prochaine réunion de la CCR début mars.

#### **Activité du Président :**

27 janvier 2018 : Séminaire Auvergne-Rhône-Alpes à Andrézieux

60 personnes ont assisté à ce séminaire autour de 5 thématiques.

Remerciement aux 6 CTS qui se sont impliqués sur cette journée et qui ont animé les tables rondes. Beaucoup d'échanges et d'idées ont été partagées. Greg MORATA travaille actuellement à la restitution des débats.

4 février 2018 : Présentation du nouveau Conseiller Technique des Officiels aux 3 présidents de Ligue  
**(Voir compte rendu de la réunion en Annexe)**

7 février 2018 : 3x3 inter-Pôle Espoir avec les Alpes et le Lyonnais. Très impressionné par l'évolution technique et physique des joueurs.

10 février 2018 : Académie Christian Jallon à Villeurbanne avec la présence de près de 200 personnes. Encore beaucoup d'émotions et de joies.

## **Pour information :**

Les 3 Assemblées Générales Extraordinaires des 3 Ligues ont validé le projet de traité de fusion.

Le véhicule Volkswagen de la Ligue a été vendu en état.

Retour sur les 2 rencontres de Ligue Féminine parrainées par la Ligue et le Comité du Rhône :

- ASVEL LYON BF – MONDEVILLE le 26 janvier 2018
- ASVEL LYON BF – BASKET LANDES le 18 février 2018

Lancement prochainement du nouveau site internet de basketfly. Travail important de Paul PICHON qui a travaillé quasi exclusivement sur ce nouveau site depuis plus d'1 mois.

Le président conclue son introduction en annonçant qu'il rendra sa décision au Comité Directeur du 1<sup>er</sup> mars pour ce qui est de sa candidature à la présidence de la future ligue Auvergne-Rhône-Alpes.

## **II. TRESORIER GENERAL – Alain BLANCHARD**

L'échéance de la fin de l'exercice approchant, et ayant la volonté de le terminer correctement, par rapport notamment aux autres Ligues, un durcissement des procédures sera mis en place pour maîtriser au maximum les dépenses.

Christophe BRUN précise que, suite à la volonté de la Fédération, à partir du 1<sup>er</sup> mai, les 3 Ligues devront fusionner leurs comptes pour avoir un Plan Comptable identique. Il rappelle que le CCR a validé le fait que chaque dépense effectuée par une Ligue sera contrôlée par une autre Ligue.

Un arrêt des comptes a été effectué par le Cabinet Audit Fiscalité et Conseils au 30 novembre (**Voir Annexe**) et laisse déjà apparaître un déficit de 93 000 €.

Joël SCOMPARIN annonce que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, il ne signe plus les notes de frais des élus du Comité Directeur.

Une transition dans le service comptable est en train de se faire suite au départ prématuré de notre comptable Goundo en congé maternité. Une comptable a été embauchée à mi-temps pour gérer les factures et saisies d'écriture sur la fin de l'exercice et préparer la réalisation du bilan. Le suivi de la caisse de péréquation et les règlements des arbitres sont effectués par Joël SCOMPARIN depuis le départ de Goundo.

## **III. ACTIVITE DES COMMISSIONS**

### **3.1 SPORTIVE – Jean-Paul KLEIN**

Constitution des Poules Haute et Basse de la catégorie PNM dont la 2<sup>ème</sup> phase début les 24-25 février.

2 clubs ayant perdu des rencontres par pénalité se retrouvent en poule basse.

5 clubs de la poule basse descendront en RM2 à la fin de la saison.

Une réunion sur les compétitions va se tenir à la Fédération. Joël SCOMPARIN représentera la CCR lors de cette réunion. Un état des lieux a été demandé sur ce qui se faisait dans les 3 ligues Alpes, Auvergne et Lyonnais.

Ce qui peut déjà être garanti :

- Il y aura un Open Pré-Nat sur chaque secteur
- Les trophées Coupe de France / Coupe de la Ligue seront organisés par secteur
- Les montées en NM3 et NF3 pour 2018-2019 resteront par secteur, avec les mêmes quotas

Un retour de cette réunion sera fait au Comité Directeur du 1<sup>er</sup> mars.

Une réunion est prévue le 5 mars avec les Commissions Sportives des 3 Ligues pour une harmonisation des règlements et des calendriers.

Joël SCOMPARIN demande l'avis du Bureau sur une proposition faite par la Ligue d'Auvergne pour les Championnats Jeunes U13 à U17 – 1<sup>ère</sup> phase, pour la saison 2018-2019,

Actuellement,

La Ligue du Lyonnais joue en 2 poules de 6 – Qualification des 3 premières équipes de chaque poule

La Ligue des Alpes joue en 1 poule de 6 – Qualification des 4 premières équipes

La Ligue d'Auvergne joue en 1 poule de 6 – Qualification des 2 premières équipes

La Ligue d'Auvergne a des difficultés à faire participer 6 équipes de niveau et souhaiterait que, pour la 1<sup>ère</sup> phase, dans leur poule de 6 équipes de l'Auvergne, 2 équipes du Lyonnais (limitrophes au territoire Auvergnat) participent avec 4 équipes d'Auvergne.

Pour la 2<sup>ème</sup> phase, toujours qualification des 2 premières équipes, même s'il s'agit d'1 ou 2 équipes du Lyonnais.

**La proposition est validée à l'unanimité par les membres du Bureau**

### 3.2 TECHNIQUE – Pierre VACHER

Période très chargée pour la Commission et les cadres techniques avec les différents stages, rassemblements, détections, sélections ainsi que la formation des cadres.

Les directives fédérales s'orienteraient vers le rassemblement des 30 meilleurs potentiels sur les 3 pôles de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes.

### Formation des Cadres – Pierre-Olivier CROIZAT

Depuis le mois de janvier, le nouvel Organisme de Formation affilié à l'association Ligue du Lyonnais a été déclaré auprès de la DIRECCTE.

Dans les 6 prochains mois va se faire un transfert d'activité entre les 2 organismes de formation. La procédure suit son cours. Vont également se transférer prochainement les salariés du Comité de Coordination ainsi que les différents biens (véhicules, ...).

Dimanche 25 février aura lieu la journée de rattrapage de la journée de pré-saison pour une quarantaine d'entraîneurs. Toutes les personnes concernées qui ne participeront pas à cette journée de rattrapage seront pénalisées selon les dispositions sportives et financières prévues dans les Règlements et au Statut de l'Entraîneur.

Le TIC U12 aura lieu le 17 juin 2018. Les clubs de Veauche et Andrézieux ont été sollicités et ont donné leur accord pour accueillir l'organisation de ce rassemblement.

Par ailleurs, le Président rappelle que l'organisation des Finales Régionales du Challenge Benjamins-Benjamines se tiendra le 25 mars prochain.

**Les membres du Bureau valident à l'unanimité l'organisation de la Finale Régionale du Challenge Benjamins-Benjamines le 25 mars 2018 avec le BC VILLARS (42)**

### 3.3 C.R.O. – Franck CLUZEL

**O.T.M.** : Des actions sont mises en place pour les OTM des Alpes, de l’Auvergne et du Lyonnais en vue de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes :

- Formation Continue avec des QCM mensuels
- Sollicitation des OTM pour les Tournois Internationaux de Vienne et éventuellement de Bellegarde comme support de stage Haut Niveau.

Sur les prochaines rencontres des Equipes de France à Strasbourg et Nancy, 4 OTM du Lyonnais seront aux tables de marque : Angéline BLOT – Hugo MARTIN – Cédric LAURANCY – Virginie USCLADE

**Formation Continue** : Il reste 2 séances dont une le 25 février à St André de Corcy avec l’intervention de Jérémy DUMORTIER.

**Formation Régionale** : Terminée

4 mars 2018 à Bron : Stage commun pour les arbitres PNM. Participeront 14 Lyonnais - 6 Auvergnats - 10 Alpins.

**Tournois** : La période des tournois va commencer

A chaque fois que la C.R.O. est sollicitée pour la désignation d’officiels sur des tournois, une convention est signée entre la Ligue et le Club organisateur avec une participation financière du club.

- Tournoi International U18 M de Vienne, du 30 mars au 1<sup>er</sup> avril. 28 matchs. Seront désignés des arbitres de PNM des 3 Ligues + 3 cadres
- Tournoi U15 - U18 à St Genis Laval, du 30 mars au 1<sup>er</sup> avril. 22 matchs. Seront désignés des arbitres de la Formation Continue et de l’AEJ (Championnat de France Jeunes) + 3 cadres
- Tournoi U20 de Pelussin les 5 et 6 mai.
- Tournoi 3x3 FIBA les 16 et 17 juin

### **L’Entraide des CDO sur les Championnats Régionaux Seniors et U20 :**

JOURNEE	DATE	LOIRE	AIN	RHONE	ALPES	AUVERGNE
COUPE	8 AU 10 SEPT	5	0	1	3	
1	24-sept	4	1	0	0	
2	01-oct	2	0	2	0	
3	08-oct	13	0	4	1	
4	15-oct	4	0	3	0	
5	21-oct	3	0	3	0	
6	13-nov	14	0	7	0	
7	20-nov	12	2	6	0	
8	26-nov	5	0	3	0	
9	02-déc	1	0	0	0	
10	10-déc	9	0	2	3	
11	13-janv	8	2	5	2	1
12	21-janv	6	0	2	1	1
13	27-janv	5	0	2	1	1
14	04-févr	5	0	1	1	1
<b>TOTAL</b>		<b>96</b>	<b>5</b>	<b>41</b>	<b>12</b>	<b>4</b>

Pour les Alpes et l'Auvergne il s'agit d'échanges de désignations.

Il est constaté une forte disparité entre la Loire et le Rhône, ce qui pénalise les championnats départementaux de la Loire et les clubs car les arbitres ligériens vont arbitrer dans le Rhône.

Sur les prochaines journées, en cas de pénurie d'arbitres sur les Championnats Régionaux Seniors et U20, si la Loire ne peut pas désigner d'arbitres en renfort, il se peut que certaines rencontres ne soient pas désignées.

**Il est proposé que les rencontres opposant 2 équipes du Rhône, pour le Championnat Régional U20 Garçons groupe B, soient désignées par le Comité du Rhône, en fonction de leur possibilité.**

**La proposition est validée à l'unanimité par les membres du Bureau.**

Des solutions devront être trouvées pour répondre aux difficultés rencontrées par les répartiteurs :

- Les faibles effectifs d'arbitres,
- Les indisponibilités des arbitres qui sont également joueurs, entraîneur,
- Les arbitres clubs qui préfèrent arbitrer dans leur club,
- Envisager l'engagement d'un arbitre pour chaque équipe de jeunes engagée en championnat régional, ou réduire le nombre d'engagement s'il n'y a pas de possibilité de couvrir toutes les rencontres
- etc....

### 3.4 BASKETFLY – Olivier BLATRIE

Présentation du nouveau site de <http://basketfly.fr/>

Les données de l'ancien site ont été transférées et de nouvelles rubriques et projets sont en préparation.

Anaïs MELIN, qui était en service civique sur le Basket Féminin et la communication, a trouvé un CDI et n'est donc plus à la Ligue. Elle a effectué un gros travail pour basketfly notamment sur les arbitres féminins et le recueil des stats pour les trophées CRINER. Il va être demandé à Maxime JANNON de prendre le relai pour mettre à jour le classement des trophées CRINER.

Il est signalé que les services de la Ligue sont toujours à la recherche d'un service civique pour l'aide aux devoirs au Pôle ainsi qu'un(e) stagiaire en Communication pour la période de février à juin 2018.

**L'organisation de la soirée des Trophées CRINER se tiendra le mercredi 20 juin 2018. Lieu à déterminer.**

### **6 Questions Diverses**

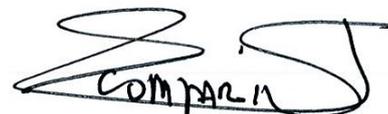
Alain SERRES alerte les 3 présidents de Comités sur le fait qu'au 1<sup>er</sup> mars, plus aucun mail de la fédération ne sera envoyé et qu'à l'heure actuelle, peu de clubs ont activé leur profil eFFBB.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h40.

Jean-Pierre GOMEZ  
Président de la LRLBB



Joël SCOMPARIN  
Secrétaire Général



# **Compte rendu réunion de présentation et organisation CTO**

**Lundi 5 Février à 18h30 à BRON**

**Présents** : Corinne TAEYE ; Michel GILBERT ; Jean-Pierre GOMEZ ; Patrick GROS ; Franck CLUZEL ; Joël SCOMPARIN ; Pierre-Olivier CROIZAT ; Yann JULIEN ; Denis JOUENNE.

**Excusés** : Joël GEYNET ; Dominique CARBONI.

## **Présentation du CTO Denis JOUENNE :**

- Recrutement aux 01/02/2018 par validation du CCR et son contrat de travail est pris sous la coordination Rhône-Alpes et il est placé sous la responsabilité de l'IFRABB.
- Denis bénéficiera d'une voiture de fonction, d'un ordinateur et d'un téléphone.
- Joël SCOMPARIN étant l' élu référent de l'IFRABB le CTO sera sous sa responsabilité.

## **Le rôle du poste de CTO :**

- Le CTO est un coordonnateur des formations en charge des formations des officiels Arbitres et OTM.
- Le CTO n'est pas un opérateur.
- Toutes les infos de la FFBB via les CRO (voir ERO) doivent être transmises à Denis et copie à Joël.

## **Les missions du poste de CTO :**

- Denis fera une formation sur la méthode et construction de projet (au mois de mars).
- Denis doit faire un diagnostic sur la formation et nous soumettre un projet pour le jeudi 31 Mai 2018 à 18h30 à BRON sur :
  - Arbitres régionaux et départementaux
  - OTM championnat de France et régional

Avec des réunions intermédiaires le jeudi 29 Mars à 18h30 à BRON et le jeudi 26 avril à 18h30 à BRON avec la présence des présidents CRO, les membres de l'ERO, le CTO et l' élu référent.

- Denis a en charge l'organisation du stage de début de saison pour :
  - Arbitres fédéraux et stagiaires
  - OTM championnat de France et OTM régional qui officient en Ch. France.

Fin de la réunion 20h15.

JOEL SCOMPARIN


**Compte de résultat**

	du 01/04/17 au 30/11/17 8 mois	%	du 01/04/16 au 31/03/17 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
Ventes de marchandises			15 643	0,99	-15 643	-100,00
Production vendue	900 456	93,12	1 471 625	93,40	-120 942	-8,22
Subventions d'exploitation	66 563	6,88	88 271	5,60	11 574	13,11
Reprises et Transferts de charge	163 198	16,88	186 349	11,83	58 449	31,37
Autres produits	3 119	0,32	1 280	0,08	3 398	265,40
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>1 133 336</b>	<b>117,20</b>	<b>1 763 169</b>	<b>111,91</b>	<b>-63 164</b>	<b>-3,58</b>
Achats de matières premières	517 007	53,46	884 028	56,11	-108 518	-12,28
Autres achats non stockés et charges exte	489 288	50,60	580 821	36,86	153 110	26,36
Impôts et taxes	7 236	0,75	11 874	0,75	-1 020	-8,59
Salaires et Traitements	128 106	13,25	177 170	11,25	14 989	8,46
Charges sociales	53 130	5,49	70 302	4,46	9 393	13,36
Amortissements et provisions	32 245	3,33	57 935	3,68	-9 567	-16,51
Autres charges			1 120	0,07	-1 120	-99,98
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1 227 012</b>	<b>126,89</b>	<b>1 783 250</b>	<b>113,18</b>	<b>57 268</b>	<b>3,21</b>
RESULTAT D'EXPLOITATION	-93 676	-9,69	-20 082	-1,27	-120 432	599,71
Produits financiers	588	0,06	2 006	0,13	-1 124	-56,02
<b>Résultat financier</b>	<b>588</b>	<b>0,06</b>	<b>2 006</b>	<b>0,13</b>	<b>-1 124</b>	<b>-56,02</b>
RESULTAT COURANT	-93 088	-9,63	-18 076	-1,15	-121 556	672,46
Charges exceptionnelles	80	0,01	80	0,01	40	50,00
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-80</b>	<b>-0,01</b>	<b>-80</b>	<b>-0,01</b>	<b>-40</b>	<b>50,00</b>
Impôts sur les bénéfices			3 559	0,23	-3 559	-100,00
Report des ressources non utilisées	15 159	1,57	25 802	1,64	-3 064	-11,88
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-78 009</b>	<b>-8,07</b>	<b>4 087</b>	<b>0,26</b>	<b>-121 101</b>	<b>NS</b>